

Avis de constitution

SOCIETE « ANGE MICHEL LOGISTIQUES » en abrégé « A.M.L »

Siège Abidjan Cocody Angré 9e tranche à 1 mètre
de l'immeuble CGK. Lot 512, îlot 23., Lot 512, Ilot Îlot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGE MICHEL LOGISTIQUES » en
abrégé « A.M.L »

Objet : Transport public de marchandises, transport
privé, logistique, import-export, commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toutes sociétés
existantes ou devant être créées

- et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, de
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9e tranche à 1 mètre
de l'immeuble CGK. Lot 512, îlot 23., Lot 512, Ilot Îlot 23

Dirigeant(s) M ANEKORE MICHEL FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04586 du 12/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56342/GTCA/RC/2025 du 12/09/2025

